

Questions au Feuilleton

Marc Schiffer	Du 7 janvier au 1 ^{er} mars/83 avec prolongation au 1 ^{er} mars/84	\$12,794.50	Fournir la documentation générale et des documents de référence au Projet désordre mental.
Shari Stein	Du 8 novembre au 3 décembre/82	\$ 8,344.00	Fournir la documentation générale et des documents de référence au Projet désordre mental.
Gerry Ferguson	Du 15 mai au 1 ^{er} septembre/82 et du 21 janvier au 31 mars/83	\$18,870.70	Rédaction d'études pour le Projet désordre mental.
Larry Gostin	Une journée: 26 mai/83	\$ 300.00	Fourniture d'informations sur les troubles mentaux en droit anglais.
Georges Levasseur	Du 7 au 30 juillet/82	\$ 4,750.00	Critique du document fédéral de stratégie sur le droit pénal.
	Du 18 mars au 30 avril/83		Critique du droit pénal positif canadien et résumé du droit français sur la détermination de la peine et sur le droit de se porter partie civile au criminel.
David Lepofsky	Du 4 octobre au 30 novembre/82	\$ 4,830.00	Fourniture de documentation générale et consultative pour le Projet désordre mental.
Norris & Norris	Du 18 avril au 18 juillet/83	\$15,437.07	Résumé écrit et analyse d'une recherche américaine et d'une récente réforme législative sur le désordre mental en droit pénal.
Michael Phillips	Du 18 février/82 au 15 février/83	\$21,400.00	Étude démographique des patients ontariens visés par un mandat du lieutenant-gouverneur.
Alan Mewett	Du 3 mars/83 au 3 mars/84	\$ 1,060.00	Fourniture, sur demande, d'avis de politique juridique sur le Projet désordre mental.

Projets fédéraux discrétionnaires—Désordre mental

a) Cocontractant	b) Durée	c) Montant	Description
Association canadienne pour la santé mentale	Du 1 ^{er} décembre 1983 au 30 juin 1984	\$24,500.00	Projet de compilation d'un dossier d'information sur la Charte canadienne des droits et libertés pour les handicapés mentaux.
Association canadienne d'assistance juridique, d'information et de recherche pour les handicapés	Du 23 décembre 1983 au 30 avril 1984	\$28,000.00	Symposium national sur l'autodétermination et l'autonomie des personnes handicapées (toute forme d'invalidité incluse).
Association canadienne d'assistance juridique, d'information et de recherche pour les handicapés	Du 1 ^{er} mars/83 au 15 février 1984	\$14,000.00	Recherche sur l'article 15 de la Charte des droits et libertés.
Service national de ressources juridiques de l'Association canadienne pour les déficients mentaux	Du 1 ^{er} novembre 1983 au 31 août 1984	\$19,500.00	Implications de la Charte pour l'handicapé mental.
Dixième conférence internationale sur le droit et la psychiatrie	Du 14 au 17 juin 1984	\$14,500.00	Éponger le déficit de la conférence internationale.

LE MAAC—LES SUBVENTIONS OU LES PRÊTS ACCORDÉS À LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

Question n° 769—M. Towers:

1. Le gouvernement envisage-t-il d'accorder des subventions ou des prêts à faible taux d'intérêt aux sections locales de la Légion royale canadienne qui désirent construire des installations pour les anciens combattants?

2. Offre-t-on présentement de l'aide financière aux sections locales de la Légion royale canadienne et, dans l'affirmative, laquelle?

3. Le ministère des Affaires des anciens combattants tire-t-il profit des connaissances des sections locales de la Légion royale canadienne pour réunir des renseignements sur les programmes nationaux en vigueur et, dans l'affirmative, comment?

L'hon. W. Bennett Campbell (ministre des Affaires des anciens combattants): 1. Non.

2. Le ministère des Affaires des anciens combattants donne une subvention annuelle de \$9,000 à la Direction nationale de la Légion royale canadienne. Cette subvention leur est offerte afin de les aider à rencontrer les coûts administratifs associés aux opérations du Bureau de services de la Légion.